



MAX R. BERNARD, AD. E.
AVOCAT-CONSEIL

Barreau du Québec – 1970

T 514.375.2678
F 514.905.2001
MBernard@lcm.ca

DOMAINES D'EXPERTISE

Litige civil et commercial	Responsabilité du fabricant
Disputes entre actionnaires et responsabilité des administrateurs et dirigeants	Litige en matière de successions et de fiducies
Valeurs mobilières et services financiers	Responsabilité professionnelle
Arbitrage et règlement des différends	Droit de la construction
	Immobilier et louage commercial

BIOGRAPHIE

Max Bernard concentre sa pratique en litige commercial, droit de la construction, droit immobilier commercial, courtage en valeurs mobilières et droit bancaire. Il a traité divers types de réclamations commerciales et contractuelles ainsi que des recours d'actionnaires. De plus, il a assuré la représentation de courtiers en valeurs mobilières et participé à la négociation de contrats de construction, y compris les ententes avec des consultants professionnels. Il jouit d'une vaste expertise en droit immobilier qui couvre le développement, le financement, les redressements, la gestion et les baux. Dans le cadre de sa pratique en droit bancaire, on a souvent recours à ses services pour des procédures de redressement et d'insolvabilité. Reconnu pour son expertise, il est souvent nommé pour agir comme arbitre de conflits.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Au début de sa carrière, Me Bernard a représenté les Inuits du Québec dans le cadre des procédures qui ont mené au premier règlement moderne des revendications territoriales des autochtones au Canada.

M^e Bernard a représenté les clients suivants :

Hydro-Québec, dans une réclamation de plus de 100 million dollars, concernant la construction d'une centrale hydro-électrique et des travaux connexes et dans plusieurs autres dossiers.

NEG Micon Canada Inc., l'un des plus importants fabricants d'éoliennes au monde, dans une procédure arbitrale de 150 million dollars relativement aux parcs éoliens de Cap-Chat et de Matane (100 MW), un projet connu dans le monde pour ses complexités climatiques.

Coopers & Lybrand à titre de conseiller juridique dans un litige en instance, en marge de l'effondrement de Castor Holdings Ltd. Il

s'agit de la plus importante cause en instance, sur le plan canadien, relativement à la responsabilité des vérificateurs.

D'importantes maisons de courtage en valeurs mobilières dans le cadre de réclamations individuelles formulées par leurs clients.

Un important fabricant d'éoliennes, concernant certains projets nord-américains.

CONFÉRENCES ET PUBLICATIONS

Auteur, « L'invincible conseiller en placement », Conférences Meredith Memorial, 1983-84, et Conférencier « L'invincible conseiller en placement – deuxième ronde », 27 mai 2013.

Il a aussi participé à maintes conférences, soit à titre de conférencier ou de modérateur.

FORMATION

B.A., Université McGill, 1966

B.C.L., Université McGill, 1969

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Barreau du Québec
Association du Barreau canadien
American College of Trial Lawyers

PRIX ET DISTINCTIONS

Barreau du Québec (Avocat émérite – 2010)

American College of Trial Lawyers
(Fellow – 2003)

Répertoire juridique canadien *Lexpert*®
(Juriste de premier plan en Litige en droit des sociétés et droit commercial)

The Best Lawyers in Canada (depuis 2006)
(Construction, Règlement extrajudiciaire de conflits, Litige « *Bet-the-Company Litigation* », Litige en droit des sociétés et droit commercial)

Coté « AV Preeminent® » par Martindale-Hubbell, la désignation d'excellence et d'éthique professionnelle la plus élevée accordée par un système d'évaluation par les pairs

M^e Bernard a été officier du Barreau de Montréal et président de l'Association de droit Lord Reading

LCM AVOCATS INC. | LCM ATTORNEYS INC.

600, De Maisonneuve Ouest | West, #2700
Montréal (Québec) H3A 3J2

T 514.375.2665

F 514.905.2001

info@lcm.ca | lcm.ca